

Doc MWC11.06

Vision et planification stratégique De l'Observatoire des Zones Humides Méditerranéennes (OZHM)

I. Points clés de l'OZHM

1.1. Introduction

Le Comité Méditerranéen des Zones Humides (MedWet/Com) a mandaté la Tour du Valat en 2008 pour catalyser l'émergence et développer l'Observatoire des Zones Humides Méditerranéennes (OZHM), afin de suivre et évaluer l'état et les tendances des zones humides en Méditerranée et développer la connaissance de leurs multiples atouts. Son objectif ultime est d'améliorer la conservation et la gestion des zones humides en assurant la diffusion de l'information de leur état auprès d'un large public, notamment les décideurs politiques et le grand-public, conformément à l'axe 1 de la vision stratégique de MedWet. L'OZHM a été conçu depuis 2009 comme un **outil régional de gestion des zones humides**. Il est opérationnel depuis 2010 (voir rappel historique, annexe 1) et fonctionne grâce à un groupe de 34 partenaires techniques et institutionnels engagés dans ce dispositif.

L'OZHM est un élément central de la stratégie de l'initiative MedWet pleinement inséré dans la gouvernance de cette initiative (voir annexe 2).

1.2. Mandat, cadre de suivi-évaluation et stratégies de l'OZHM

Le mandat de l'OZHM

Le principal service que l'observatoire s'engage à apporter aux décideurs, aux citoyens, aux gestionnaires, aux scientifiques et à ses autres utilisateurs potentiels se décline en quatre axes:

- Recueillir, centraliser, consolider et partager la connaissance sur l'état et les tendances des zones humides méditerranéennes ;
- Analyser l'état et les tendances des fonctions écologiques, des valeurs et des services des zones humides;
- Sensibiliser les utilisateurs et aider les décideurs dans leurs actions en faveur de la meilleure conservation, utilisation et gestion des zones humides ;
- Analyser, de manière plus large, l'évolution des zones humides dans le contexte de développement durable et leur prise en compte dans les aménagements et planifications territoriales.

Le cadre de suivi-évaluation de l'OZHM

Le cadre met en liaison les objectifs, les thèmes et les indicateurs de l'Observatoire.

L'OZHM a **trois objectifs** qui s'emboîtent:

1. Fournir en temps utile des informations de qualité sur l'état et les tendances des zones humides méditerranéennes;
2. Repérer les menaces pesant sur les zones humides et identifier les mesures visant à promouvoir leur conservation, leur utilisation rationnelle et leur restauration.
3. Evaluer le niveau de considération dont jouissent les zones humides dans le contexte de développement durable en méditerranée.

Les niveaux d'atteinte de ces objectifs sont évalués à travers le suivi de **quatre thèmes**:

- Intégrité de la biodiversité et des écosystèmes
- Forces motrices et pressions
- Services écologiques
- Considérations des zones humides dans les décisions de développement.

Ces quatre thèmes sont mesurés à travers un jeu de **25 indicateurs** dont 17 ont été pris en compte dans le premier état des lieux régional produit en 2012. Le cadre analytique de ces indicateurs adopté par l'observatoire est de nature hybride combinant le **modèle DPSIR** (Force motrice - pression - Etat - Impact - Réponse) utilisé dans le contexte de conservation et le **concept "Moyens d'existence durables"** qui permet de traduire les résultats dans une logique plus utilisée par les développeurs.

La stratégie de long terme de l'OZHM

Depuis le premier atelier international en mars 2009, l'Unité de coordination a élaboré et partagé avec les partenaires de l'Observatoire une stratégie ainsi qu'une série de principes visant à atteindre efficacement les objectifs.

L'OZHM a adopté trois principes: **utilité, performance et durabilité**. ces trois principes ont un effet de renforcement mutuel visant à développer et maintenir la confiance, l'intérêt et la participation des acteurs dans cette initiative.

L'OZHM a également élaboré dès sa création une stratégie de partenariats pertinents pour produire une expertise scientifique incontestable, déclinés en produits de sensibilisation basés sur cette expertise scientifique et dont la communication est orientée vers les cibles prioritaires.

Elle se traduit par une approche multidimensionnelle comprenant :

- Une dimension de communication multi-produits tournée particulièrement vers les décideurs (locaux, nationaux et internationaux) et le grand public (à travers les médias et les ONGs), considérés comme les leviers les plus efficaces pour influencer ou prendre des décisions;
- Une dimension partenariale horizontale (acteurs de la conservation, du développement durable, public, privé...) et verticale (local, national, supranationale);
- Une dimension de réseautage et de relais et d'échange d'information dans le réseau;
- une dimension d'ouverture au delà des zones humides et des aires protégées, de manière à toucher les zones et les acteurs du développement durable.

I.3. Les principaux résultats,

Depuis début 2009, l'observatoire a été monté techniquement, institutionnellement et financièrement avec la participation de 34 partenaires. Il a mis en place une série de produits de communication lui assurant sa visibilité au niveau des différents utilisateurs. Il a produit un premier état régional des zones humides décliné en un rapport technique complet et un rapport stratégique plus ciblé vers les décideurs ainsi qu'un premier dossier thématique sur l'évolution des espèces inféodées aux zones humides méditerranéennes.

Un premier état des lieux de la région

Le premier état des lieux sur les zones humides méditerranéennes a été présenté en février 2012 à Agadir, dans le cadre du Symposium sur l'Eau et les Zones Humides organisé par MedWet. Des résultats saillants ressortent de ces analyses et confirment la dégradation constante et rapide des zones humides, en nombre et en surface, en capacité à délivrer ses services à la collectivité, victimes d'une très forte pression sur les ressources et en particulier l'eau. La faible priorité des zones humides dans l'agenda politique, des dispositifs de gouvernance peu opérationnels ainsi que les segmentations institutionnelles entre acteurs sont des causes majeures de ces pressions.

Mais ce rapport révèle également que nous ne sommes pas face à une fatalité, que des solutions existent. Certains compartiments de la biodiversité se portent mieux qu'il y a 20 ans ; de nombreux services sont rendus par les zones humides à l'Homme, notamment les services d'approvisionnement, en particulier par l'agriculture et les services culturels par l'éco-tourisme ; le nombre de sites désignés au titre de la convention de Ramsar a progressé deux fois plus vite que dans le reste du monde ; de nombreuses initiatives montrent que de nouvelles alliances entre acteurs du développement et de la conservation sont fertiles et apportent des solutions durables. Ce rapport apporte également des réponses stratégiques et opérationnelles possibles et des perspectives d'actions pour les décideurs et les acteurs de la société civile.

Les résultats et les messages de ce rapport ont été largement repris dans les directives proposées dans le cadre des vingt prochaines années de MedWet.

Des premiers signes encourageants

Il est trop tôt pour estimer les impacts de ce premier état des lieux régional. Une première évaluation est prévue pour 2013. Néanmoins, certains effets encourageants sont à noter, que l'on peut attribuer à la capacité de l'OZHM d' avoir été rapidement opérationnel et à avoir délivré ses premiers résultats en très peu de temps. Parmi ces signes:

- La demande de plusieurs organisations pour appuyer la structuration et le montage de leur observatoire: l'Observatoire national des zones humides (MEDDE, France), l'observatoire régional de biodiversité (région PACA, France), l'Observatoire de la lagune de Nador (Projet FFEM, Maroc), l'Observatoire du développement durable de l'atlas marocain (Université Moulay Ismail Meknès), l'observatoire national des zones humides (Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts et à la lutte contre la Désertification, Maroc);
- La demande de participation de l'Observatoire dans des projets partenariaux et des forums : projet de renforcement de la société civile en Afrique du Nord, projet de renforcement de la gestion de l'eau, forum sur les Observatoires biodiversité (France), forum sur les services des écosystèmes dans le cadre international (ANR SERENA, IRD, CIRAD).

II. Enjeux, défis et perspectives pour la période 2012-2015

II.1. Les enjeux

Le pari qui a été fait en 2008 (MedWet/Com9, Changwon) est que les résultats de l'OZHM puissent influencer les décisions stratégiques et politiques des pays membres de MedWet et qu'ils motivent les partenaires, y compris les bailleurs de fonds, à soutenir et participer à cette initiative.

La pérennité et le développement de l'OZHM sont fortement liés à son utilité, à ses moyens humains et financiers et à la participation active de ses partenaires aux activités de suivi-évaluation, de restitution et de communication. Le relais des informations par les acteurs publics et privés nationaux et locaux et l'appropriation des activités et des messages de l'OZHM par les pays partenaires sont des leviers nécessaires à son efficacité.

II.2. Les défis

Depuis sa validation politique en novembre 2008, l'OZHM a montré sa capacité à se mettre en place et à délivrer des résultats et des messages relativement rapidement. Ceux-ci ont été élaborés avec les pays tout en prenant en compte leurs attentes, exprimées lors de l'étude conduite en 2009-2010 sur les besoins en suivi-évaluation des zones humides.

Toutefois, le contexte économique actuel et les résultats de suivi des zones humides indiquent cinq principaux défis pour l'avenir:

1. La capacité de l'OZHM, de MedWet et des réseaux partenaires d'intégrer les réseaux de décideurs influant ou impactant sur les zones humides, en particulier ceux liés à l'aménagement territorial, l'urbanisme, l'agriculture, l'énergie, la pêche et le tourisme;
2. L'activation d'une participation effective et continue des partenaires et des points focaux des pays aux actions de l'OZHM au côté de l'Unité de coordination;
3. Le besoin d'approches nationales propres à chaque pays pour toucher les décideurs, pour harmoniser les suivis et comparer les résultats de suivi, particulièrement en raison de la différence de cadre politique, législatif et d'accès à l'aide internationale relatif à l'environnement entre les pays de l'Union européenne et les pays hors union européenne,
4. Le besoin de renforcer les relais institutionnels de l'OZHM auprès des acteurs du développement durable (Convention de Barcelone, Union pour la Méditerranée, Union du Maghreb Arabe, les groupes thématiques nationaux/financeurs, etc.), pour élargir la diffusion des résultats dans les réseaux nationaux du développement durable.
5. La question du financement de moyen-long-terme de l'Observatoire pour son fonctionnement institutionnel, qui a été soulevée dès 2010 (réunion MedWet/Com10 en Corse). Il est pour l'instant financé par des projets courts, ce qui rend difficile la mise en œuvre de sa stratégie de moyen/long terme ;

Ces défis dépassent souvent le cadre de l'OZHM mais sont considérés importants pour son développement, sa durabilité et son utilité. Ils se traduisent actuellement par une situation handicapant la vision et l'institutionnalisation à long-terme de l'OZHM. Cette situation limite l'impact des analyses et leur utilisation par les acteurs clés, en particulier les décideurs sectoriels nationaux et des autorités locales impliquées dans l'aménagement territorial et les planifications sectorielles affectant les zones humides.

II.3. Les perspectives stratégiques

Tenant compte des enjeux et des défis qui se posent, il est important pour l'OZHM de maintenir ses priorités d'action dans l'esprit de la stratégie de long-terme mentionnée plus haut.

L'OZHM maintiendra également sa stratégie de communication/visibilité multi-produits ciblés vers les utilisateurs identifiés, en particulier les décideurs et les citoyens. Des mécanismes supplémentaires de communication et de transfert auprès des réseaux d'acteurs et des décideurs sectoriels impactant sur les zones humides, pourront être discutés avec les instances institutionnelles de MedWet

Il est proposé que les informations, résultats de suivi et les analyses sur les zones humides méditerranéennes soient communiqués, restitués et transférés via les produits suivants:

- Un rapport global régional sur les zones humides tous les 10 ans (premier en 2012, le prochain prévu en 2022);
- Des dossiers thématiques tous les 2 ans (le premier sur le thème de la biodiversité en 2012, un deuxième sur l'intégrité des écosystèmes et occupation du sol en 2014, un troisième en 2016 probablement sur l'eau).
- Un site web en anglais, français et arabe, actualisé régulièrement avec relais sur d'autres sites partenaires (démarré en juin 2010);
- Une lettre électronique MedWet/OZHM bimestrielle en français et en anglais (démarrées depuis 2009);
- Chaque année, des communications, participations, évènements parallèles lors de forums, colloques, réunions et ateliers internationaux et nationaux (depuis 2009);
- Identification des ONGs et renforcement de leurs capacités en suivi des zones humides et en communication et relais d'information au niveau local et national (démarrage prévu en 2012 dans les pays du Maghreb).

Les résultats pourront être déclinés sous forme de posters, films, articles scientifiques ou de vulgarisation, dépliants, articles de presse, interviews radio ou télévisés, etc.

Propositions de priorités stratégiques 2012-2015

Il est proposé que les priorités stratégiques pour la période 2012-2015 soient prioritairement calées sur deux des trois principes de l'Observatoire: **utilité et durabilité**. Il conviendrait surtout, dans cette période:

1. **D'optimiser les effets et impacts des résultats de l'OZHM à travers les personnes cibles (principe d'utilité)**. Les effets et les impacts sont surtout attendus en termes de prise en compte des résultats et des analyses dans les décisions de conservation et de gestion des zones humides et dans l'appropriation de ceux-ci par la société civile active dans les zones humides. Les cibles prioritaires sont donc les décideurs nationaux et locaux et les ONGs. L'OZHM porterait des efforts particuliers à la visibilité des résultats 2012 (en particulier rapport général et rapport thématique biodiversité), de manière diversifiée et complémentaire : site web, films, posters, communications, dépliants, évènement parallèle lors de forums internationaux. Au niveau politique et stratégique, les membres de MedWet/Com et la Convention de Ramsar pourraient avoir un rôle clef dans la transmission et l'encouragement à la prise en compte de résultats et des leçons de l'OZHM auprès des décideurs nationaux et locaux.
 - Valorisation des résultats de l'Observatoire, en particulier à travers les forums internationaux et nationaux, le site site-web et le relais des informations par les sites et institutions partenaires;

- Promotion de l'expérience de l'Unité de coordination de l'OZHM au delà du suivi-évaluation, pour aider à l'élaboration des planifications stratégiques, des stratégies et des politiques nationales sur les zones humides;
 - Mission d'évaluation relative au montage de l'OZHM et aux effets et impacts des résultats et des analyses qu'il a produit.
2. De renforcer, sous le principe de **durabilité**, les dimensions institutionnelle, financière et technique de l'Observatoire:

Durabilité institutionnelle

- Consolidation des partenariats existants et développement d'autres partenariats;
- Support et relais institutionnel de Medwet/Com, y compris dans les réseaux respectifs des représentants pays;
- Renforcement du rôle du groupe technique de travail et de la prise en charge de certains segments de suivis par les partenaires techniques;
- Renforcement de la société civile au sud du bassin méditerranéen pour mieux suivre les zones humides et relayer les informations et le transfert des résultats aux niveaux nationaux et locaux;

Durabilité financière

- Recherche/engagement des pays membres de MedWet pour le financement institutionnel de l'Observatoire
- Montage de projets partenariaux pour le développement et le suivi des indicateurs prioritaires.

Durabilité technique

- Développement progressif des indicateurs selon les priorités;
- Prise en charge du suivi des indicateurs par l'unité de coordination dans les domaines de compétence de la Tour du Valat: biodiversité méditerranéennes, services écologiques, intégrité des écosystèmes, surface et aires protégées, développement local et zones humides, analyse transversale globale.
- Délégation du suivi de certains indicateurs de l'OZHM à des partenaires compétents: démographie, empreinte écologique, eau (quantité et qualité), services culturels et autres services écologiques, autres;
- Développement d'une base de données comme outil de travail de l'OZHM en coordination avec les partenaires et d'autres bases de données, en particulier celles de MedWet.

III. Proposition de plan de travail 2012-2015

Le plan de travail proposé pour 2012-2015 (voir tableau attaché, annexe 3) est conçu comme un programme continu. Il sera détaillé par année et ajusté en fonction des situations des pays, de leurs besoins et attentes prioritaires, des décisions qui seront prises par les instances de gouvernance de l'OZHM et de ses moyens (financement, moyens humains, projets).

Il est structuré en trois grandes sections (voir annexe 3 pour le détail):

1. Suivi et diffusion des résultats de l'Observatoire
2. Influence stratégique et politique de l'OZHM;
3. Gestion et développement de l'Observatoire

La première section concerne l'ensemble des activités de suivi-évaluation de l'Observatoire, depuis la collecte de données, en passant par la production de résultats jusqu'à la restitution et le transfert des résultats. La deuxième section intègre les activités aval à l'Observatoire, c'est à dire les initiatives de valorisation au niveau stratégique et politique au-delà des résultats, comme par exemple l'aide au montage d'une stratégie nationale de zones humides ou d'Observatoires. La troisième section concerne la gestion et le développement de l'Observatoire, aux niveaux institutionnel, partenarial, technique et financier.

Annexes

Annexe 1: Bref rappel historique et grandes étapes de l'OZHM

Annexe 2: Structure de gouvernance de l'Observatoire des zones humides Méditerranéennes

Annexe 3: Proposition de calendrier stratégique de l'OZHM 2012 - 2015